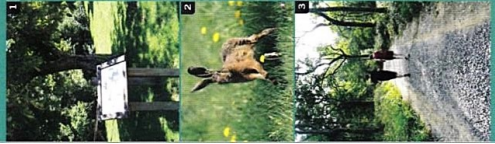


2 SENTIER DES AULNES

3 km 1h



Tisons naturels...

La forêt domaniale de Boulogne-sur-Mer est le principal massif forestier du département.

Avec ses 2018 hectares, il regorge de nombreux trésors fauniques et floristiques : chevreuils, sangliers, lièvres, écureuils, chauve-souris ainsi que des chênes, des aulnes, des frênes, des ruisseaux et des mares... On y trouve également de nombreux affluents du Wimereux et de la Liane.

Ce parcours est très agréable pour un public sportif.

Sur le parcours, des indications vous permettent de découvrir le monde merveilleux de la mare ainsi que les différentes essences d'arbres présentes sur le site.

1. Départ du circuit
2. Lièrs
3. Joggers sur le sentier.

Pour la petite histoire

La forêt fut un site stratégique durant la Seconde Guerre mondiale. Elle abrita en effet une petite des troupes canadiennes qui permit de troubler l'armée allemande, alors présente sur le territoire pour la construction du Mur de l'Atlantique.

Balades et Randonnées-pédestres

Le Bouillois naturellement!

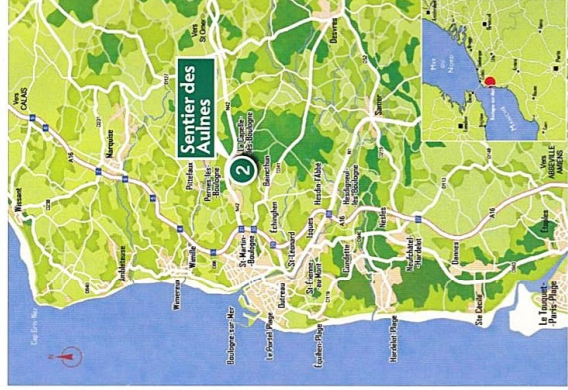
Sentier des Aulnes

Le Bouillois naturellement!

3 km 1h Niveau facile

2

Départ La Capelle-lès-Boulogne



Commune de départ : La Capelle-lès-Boulogne

Stationnement et accès au sentier :
Parking (place des anciens combattants)
derrière la mairie de La Capelle-lès-Boulogne



Coordonnées GPS :
Latitude : 50.730587 - Longitude : 1.708948

Infos pratiques :

Commune d'agglomération du Boulonnais

1, boulevard du bassin Napoléon - BP 735 - 62321 Boulogne-sur-Mer Cedex

Tél. : 00 33(0)3 21 10 36 30

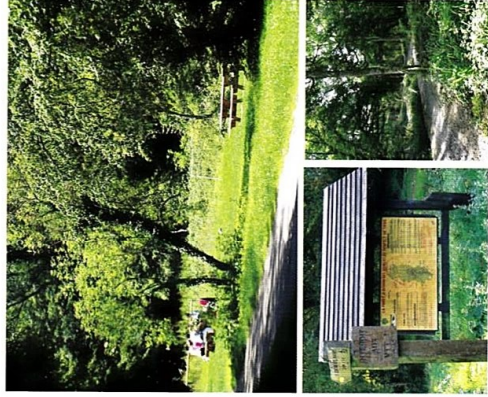
www.tourisme-bouillonnais.fr/balade



Descriptif du parcours

Départ sur le parking de la Mairie de La Capelle-lès-Boulogne.

- 1 Suivre le balisage « sentier des Aulnes ».
 - 2 Prendre le parcours de remise en forme, sur 530 m.
 - 3 Entrer dans la forêt et continuer jusqu'à la route (aire de pique-nique sur la gauche).
 - 4 Traverser la route (D254) et suivre le balisage sur les troncs et les panneaux signalétiques.
 - 5 Effectuer une boucle en forêt puis revenir au niveau de la route.
 - 6 Retourner vers le parking par le sentier emprunté précédemment.
- Attention à la traversée de la route de Crémarest (Route Départementale).



• Cheminement et croisements avec d'autres sentiers :
Liaison sentier des Aulnes/sentier de la Fontaine aux Charmes
Du centre de la Capelle 1, suivre le GRP vers le Nord, passer sous la RN42 et emprunter le GRP jusqu'au croisement avec le sentier de la Fontaine des Charmes 7.

2 SENTIER DES AULNES

Vers Boulogne

Vers Saint-Omer

FORÊT DOMANIALE DE BOULOGNE

Route de Crémarest

Centre équestre

Camping

Aire de pique-nique

La Capelle-lès-Boulogne

0 100 m

3 km 1h

Balisage :
Des fleches, des boîtes de jonction ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.

Continuité d'itinéraire
Mauvaise direction

Changement de direction
IX LFI

Équipement nécessaire : Chaussures de marche.

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement, emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation ainsi que les aménagements en bordure du circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...), suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.

SERVICES DE PROXIMITÉ :

M Mairie de La Capelle-lès-Boulogne - 217 avenue de la forêt
Tél. : 00 33(0)3 21 10 26 00

- Centre équestre et camping « les sapins » à proximité du sentier.
- Restaurant « L'Auberge Capelloise », 108 avenue de la forêt La Capelle-lès-Boulogne - Tél. : 00 33(0)3 21 83 32 71

Commerces de proximité dans le centre du village (boulangerie, traiteur...)